

# Rapport de consultation des parties prenantes pour l'indicateur 6.5.1 des ODD

## République du Tchad

*15 Octobre 2023*

## Résumé analytique

Le processus de consultation a commencé par l'envoi des correspondances du Ministère en charge de l'eau aux institutions ayant de rapport avec la gestion des ressources en eau. Les Services non seulement du Ministère de l'eau sont concernés mais cela a été adressé aux Services techniques des Départements de l'Agriculture, de l'Élevage, de l'Environnement. Le questionnaire a été ainsi envoyé à ces services en vue de recueillir les renseignements nécessaires sur les différents aspects des données à leur niveau.

Ensuite par Note de service du Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, un Comité constitué des cadres provenant de ces différents Ministères a été créé pour l'élaboration du rapport basé sur le questionnaire. C'est le rapport qui est présenté à un atelier national de validation qui s'est tenu le 9 octobre 2023 à N'Djamena avec la participation des parties prenantes. En plus des services techniques des départements ministériels, les organisations de la société civile, le secteur privé...sont conviés à cette rencontre pour recueillir les avis, les observations et commentaires.

La difficulté majeure à relever au cours du processus provient du manque d'appui financier de l'Etat à la consultation. L'élaboration des Rapports sur les indicateurs de l'ODD nécessite une contribution du pays pour la collecte des données qui ne sont pas toujours disponibles et donc nécessite du temps et des moyens. Pour l'Equipe du Comité actuel, la bonne volonté a prévalu et le travail a été réalisé dans un temps record avec la participation active de tous les membres du Comité.

Les membres du Comité connaissent les principaux textes établis ou encore d'adoption. Cela a facilité l'analyse des informations recueillies. Il est clairement établi dans l'esprit des membres que l'atteinte des objectifs à l'horizon 2030 n'est pas possible. Si le pays s'engage en approuvant le Plan d'Action National de GIRE et accorde les moyens nécessaires des avancées significatives peuvent être faites mais la politique de l'eau pleinement GIRE ne se fera qu'après 2030.

Ce Résumé est un annexe au questionnaire rempli qui constitue le document principal.

### 1. **Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 1 : « Environnement favorable »**

A partir des années 1990, le Tchad s'est doté d'une panoplie de dispositions politiques et stratégiques pouvant contribuer à une gestion rationnelle de l'eau. Il s'agit de la Loi portant Code et du Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement. A cela s'ajoute la Politique et la Stratégie Nationale d'Assainissement adoptée par le Décret N° 1113/PR/PM/MEA/2017. Certaines dispositions des lois ont été réactualisées en tenant compte des nécessités ainsi que du changement climatique. Cependant les textes réglementaires et législatifs sont à revoir pour mettre en cohérence et en harmonie avec les principes de la Gestion intégrée des ressources en eau. Le Plan National d'Action GIRE a été élaboré avec l'appui de la CEEAC.

Sur le plan régional et transfrontalier, les organisations comme la Commission du Bassin du Lac Tchad qui regroupe 6 pays, l'Autorité du Bassin du Niger (9 pays) et les 4 pays ayant en partage le Système d'Aquifère des Grès de Nubie (JASAD) ont établi des Plans d'Action Stratégiques et des Chartes de l'Eau beaucoup plus innovantes en rapport avec la gestion intégrée des ressources en eau.

La difficulté principale qui ralentit le processus d'adoption d'une politique basée sur la GIRE reste le faible appui aux Services de suivi, la participation des usagers doit être suscitée par le Gouvernement de planification et de gestion de l'eau. Manquant de moyens adéquats pour leur fonctionnement, il est impossible de s'organiser et d'établir un programme de travail convenable avec les usagers, le secteur privé et l'ensemble des acteurs variés.

L'enquête pour la rédaction de ce rapport n'a pas connu de difficulté majeure en dehors du fait qu'il faut réunir certains responsables des services concernés sans avoir la possibilité de leur offrir des rafraichissements. Le Ministère n'a pas la possibilité de prendre les démarches en compte et cela reste un poids au Point Focal. Notre collecte a concerné les points d'ordre général car l'application effective de mesures sur le terrain n'est pas encore faite. De ce fait, il n'y a pas de divergences majeures au cours du processus. Les organismes de bassins ayant fait adopter les Chartes de l'eau s'attendent à ce que les dispositions nationales évoluent au même rythme pour être cohérentes. Eu égard à l'évolution lente que nous avons connue depuis 2017, nous ne pensons pas être en mesure d'atteindre les cibles projetées pour 2030. La note moyenne pour cette section est de 40, dans la catégorie de MOYEN – FAIBLE. Il n'y a donc eu qu'une petite diminution de la note de 43 de 2020.

## 2. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 2: « Institutions et participation »

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement et ses demembrements peuvent engager le processus GIRE en mettant en place une structure dédiée à la conduite des actions GIRE. Les institutions de coordination créées par le passé n'ont pas véritablement fonctionné. Le Comité interministériel en voie de création prendra les dispositions nécessaires pour des actions d'approbation du Plan GIRE et sa mise en oeuvre. Les textes réglementaires de la gestion des points d'eau et des pécheries pourront évoluer pour la gestion de l'eau par bassin et l'implication de tous les secteurs utilisateurs des eaux. La participation de tous les citoyens et des acteurs privés sera au centre de la réflexion. Il faut qu'aux niveaux de tous les services de l'eau des moyens (techniques et ressources humaines) de redynamisation soient engagés pour la collecte, le traitement et la diffusion des données et informations indispensables à la prise de décision.

Les options d'adaptation et de la prise en compte du changement climatique dans les stratégies de développement et de la gestion de l'eau sont en voie d'adoption à travers le Projet National d'adaptation au changement climatique. Il en sera de même de la participation des groupes vulnérables et de l'intégration de la dimension genre qui seront réellement développées avec le processus GIRE.

Il n'y a pas eu de divergence majeure dans les échanges. Le souci qui a prévalu est qu'une large diffusion soit faite pour que les principaux acteurs soient véritablement impliqués.

Il faut que le pays prenne conscience du retard déjà connu et engage des actions vigoureuses. La note moyenne est passée de 44 à 38 malgré le processus de la mise en place du comité interministériel en cours : on note donc une diminution, mais maintient la section à la catégorie de Moyen-Faible.

### 3. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 3 : « Instruments de gestion »

Le Gouvernement a mis en place les services de suivi, de la planification et de la gestion des ressources en eau. Malheureusement les moyens n'ont pas été à la hauteur pour leur fonctionnement optimal. Le réseau de collecte des données ne couvre pas l'ensemble du territoire, les paramètres suivis restent limités; les effets de pollution par exemple ne peuvent pas être déterminés immédiatement; il est également difficile de prévoir suffisamment à l'avance les phénomènes catastrophiques. Les traitements des données et la diffusion des informations ne peuvent profiter des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de communication par manque de ressources adéquates. Pour les échanges à l'échelle transfrontalière, le canal des organisations de bassins est la seule voie de recours et il ne peut satisfaire à tous les besoins.

Les instruments de gestion existent mais ne sont pas pleinement opérationnels parce que l'Etat n'a pas mis les moyens nécessaires de leur fonctionnement. Les différentes parties s'accordent pleinement à cela. Le plaidoyer ayant donné l'occasion de créer le Comité interministériel pour la GIRE peut également inciter à mettre les ressources supplémentaires pour une avancée significative les prochaines années.

La Note moyenne de section est évaluée à 44 en tenant compte de l'existence des instruments.

### 4. Conclusions des discussions dirigées portant sur la section 4 : « Financement »

Le secteur de l'eau au Tchad bien que déclaré un des domaines prioritaires de la politique du Gouvernement comporte des aspects totalement ignorés à l'heure actuelle sur le plan financement. Les ressources financières sont certainement orientées pour l'approvisionnement en eau potable. L'option de relever le taux d'accès à l'eau potable est une bonne chose mais elle doit être soutenue par la connaissance de cette ressource, sa gestion rationnelle et l'implication de tous les acteurs concernés à tous les niveaux.

En dehors du strict minimum de fonctionnement des services, l'appui national pour le développement des instruments de GIRE n'existe pas. Quelques projets et programmes de développement contribuent à la collecte des données et à la connaissance des effets pervers de changement climatique. Mais cela est limité dans le temps. Les subventions difficilement mobilisées et accordées pour la gestion des points d'eau et des ouvrages hydrauliques et la contribution aux budgets de fonctionnement des organisations de bassins (ABN, CBLT et JASAD) sont les seuls financements dédiés à la gestion de l'eau.

La faiblesse ressentie au niveau des 3 premiers points traduit le faible financement. Il est évident qu'on a la Note moyenne la plus faible : 30.

## 5. Prochaines étapes

Le Tchad doit se déterminer pour l'adoption de politique de l'eau basée sur la GIRE en s'engageant résolument pour :

- Approbation du Plan d'action national de GIRE par le Gouvernement ;
- Elaboration de la législation nationale sur les principes GIRE ;
- Création des institutions et unités de gestion des eaux par bassin ;
- Adoption des dispositions pouvant susciter la participation des usagers et du secteur privé ;
- Création de mécanisme de coordination de la gestion de l'eau ;
- Renforcement des systèmes de collecte des données sur la ressource en eau et son utilisation ;
- Renforcement des capacités en ressources humaines ;
- Développement des outils d'aide à la prise de décision ;
- Développement de système d'alerte et d'information ;
- Octroi de subventions suffisantes pour des investissements et de fonctionnement convenable du processus GIRE ;
- Développement des outils nécessaires pour le financement supplémentaire (redevances, taxes, pénalités...)

## 6. Annexes

### Annexe 1 : Liste des participants

#### Participants à l'Atelier

<b>Djamal Abdelkerim</b>	Partenariat National de l'Eau	Président	cherifneissa@yahoo.fr
<b>Ali Aminami Mahamat</b>	Direction du Suivi de l'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques	Directeur	aliaminami@gmail.com
<b>Dimoun -Ya Malloum</b>	Direction de la Connaissance et de la Réglementation sur l'Eau	Chef de Service	malloumdimouya@gmail.com
<b>Nassour Saleh Terda</b>	Direction des Ressources en Eau	Directeur	salehterda@yahoo.fr
<b>Mariam Habib Doutoum</b>	Direction des Ressources Humaines et Matérielles Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Directrice Adjointe	mariamhabibdoutoum@gmail.com
<b>Idriss Mahamat Hassan</b>	Direction de la Pêche, l'Aquaculture et de Valorisation des Produits	Chef de Division	waldandi82@gmail.com
<b>Djokoloum Léonard</b>	Direction du Suivi de l'Exploitation des Ouvrages Hydrauliques	Chef de Division	Ldjokoloum15@gmail.com

<b>Djimrambaye Amour Djekila</b>	Partenariat National de l'Eau	Secrétaire Exécutif	djimrambayedjekila@gmail.com
<b>Mme Ndjounda Sakadi</b>	Coordination Nationale des Usagers de l'Eau dans le Bassin du Niger	Assistante de Présidente	landjoundasakaki@gmail.com
<b>Alainaye Jogromel Jérémie</b>	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	Point Focal ODD 6.5.1	alainaye@ymail.com
<b>Abderamane Saidou</b>	Direction des Ressources en Eau	Point Focal Commission du Bassin du Lac Tchad	abder_saidou@yahoo.fr
<b>Mahamat Ali Abderkerim</b>	Laboratoire National des Eaux	Directeur Général	mahirson@gmail.com
<b>Naradoum Toussaint</b>	Direction des Ressources en Eau	Cadre	naradoumtouss@gmail.com
<b>Mahamat Ahmat Mahamoud</b>	Direction des Ressources en Eau	Cadre	Mahamatahmatmahmoud2@gmail.com
<b>Dji-Allati Ablaye</b>	ONG Energie Atomique	Cadre	ablayefabrice@yahoo.fr
<b>Fatimé Hassan Abdelkérime</b>	Direction de l'Assainissement	Chef de Division	Tfatime23@gmail.com
<b>Djékordondé Ngarnadjibé</b>	Direction des Etudes, Planification, Suivi et Informatique du Ministère de l'Eau	Directeur	Ngarna.djek@yahoo.fr

## Annexe 2 : Programme

Lieu: Salle de Réunion de la Direction des Ressources en Eau - NDJAMENA	
8H00 - 8H30	Accueil et installation des participants
8H 30 – 09H20	<b>Ouverture officielle de l'atelier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution de Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement</li> <li>• Photo de famille des participants</li> <li>• <b>Pause-café et départ des Officiels</b></li> </ul>
09H20 – 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des participants</li> <li>• Constitution du bureau</li> <li>• Présentation GIRE &amp; processus ODD6</li> </ul>
10H00 – 12H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des données rapportées dans le rapport 6.5.1 consolidé (section 1 et section 2)</li> <li>• Discussion sur les sections 1 et 2</li> </ul>
12H00 – 12H45	<b>Déjeuner</b>
12H45 – 14H45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des données rapportées dans le rapport 6.5.1 consolidé (section 3 et section 4)</li> <li>• Discussion sur les sections 3 et 4</li> </ul>
14H45 – 15H45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restitution des conclusions des discussions et perspectives pour le troisième cycle</li> </ul>
15h45 – 16h15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de satisfaction</li> </ul>

## Annexe 3 : Commentaires de l'animateur

La plupart des participants étaient arrivés sur le lieu à l'heure pour les travaux de l'Atelier bien qu'ils étaient informés avec beaucoup de retard pendant le weekend.

Il y a malheureusement de retard aussi de certains et les mouvements dans la salle qui perturbent les participants.

## Annexe 4 : Photos



**Photo :1** : Photo de famille après la cérémonie d'ouverture



**Photo 2** : Vue partielle de la Salle



**Photo 3 : Vue partielle de la Salle**